

Évaluation des effets à long terme  
**de la contribution de la CCE**  
**au système AirNow-International**  
(de 2010 à 2015)





## Contexte

Le système AirNow-International (AirNow-I) permet aux organisations et aux organismes gouvernementaux de recueillir, de traiter, d'échanger et de communiquer des observations et des prévisions en temps réel sur la qualité de l'air. Donnant suite à l'objectif de pouvoir prendre de meilleures décisions en matière de santé publique, AirNow-I contribue également à une plus grande mobilisation du public à l'égard des questions relatives à la qualité de l'air. De 2010 à 2015, la Commission de coopération environnementale (CCE) a investi 452 000 \$ CA dans le soutien et l'amélioration de la comparabilité des données sur la qualité de l'air en Amérique du Nord, ainsi que dans la facilitation de l'intégration à AirNow-I<sup>1</sup> des systèmes régionaux de surveillance de la qualité de l'air au Mexique.

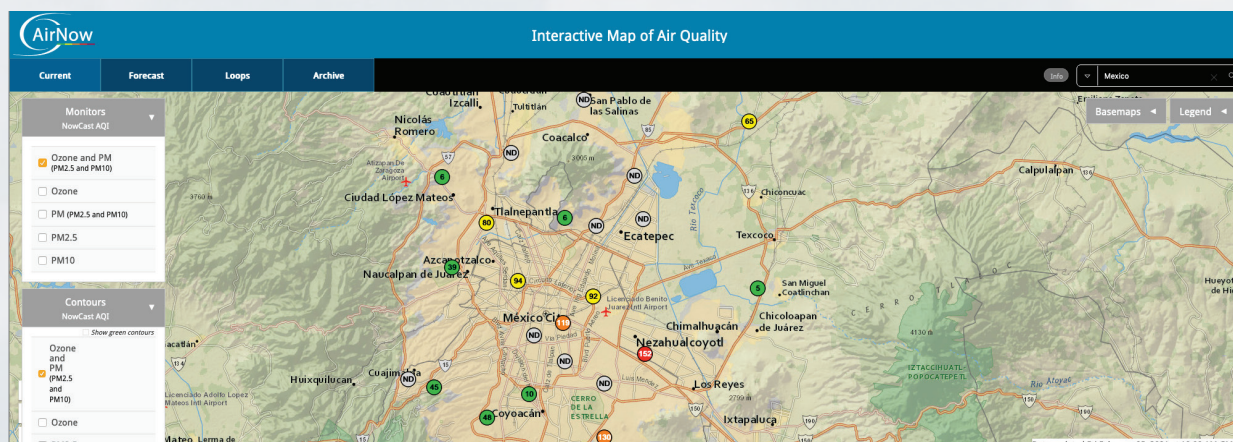
En 2020, la CCE a commandé un rapport d'évaluation des résultats et des effets à long terme de ses efforts, et celui-ci conclut que les projets ont donné d'excellents résultats, notamment en suscitant la production d'un plus grand nombre de rapports sur la fiabilité des données relatives à la qualité de l'air, ainsi qu'une plus grande comparabilité de ces données recueillies au Canada, au Mexique et aux États-Unis, sans compter une meilleure collaboration entre les spécialistes des trois pays dans le domaine de la surveillance de la pollution atmosphérique et de la qualité de l'air. Au Mexique, notamment, les travaux ont permis de consolider les réseaux de surveillance de la qualité de l'air et d'améliorer la gestion et la validation des données, et ont mené, en 2019, à la constitution d'un indice national de la qualité de l'air. De plus, en offrant un meilleur accès du public à de l'information des plus précises en temps réel sur la qualité de l'air, les travaux de la CCE ont mené à la prise de décisions plus pertinentes en matière de pollution atmosphérique et de santé.

1. Les projets comprenaient les suivants : *Amélioration de la gestion de la qualité de l'air en Amérique du Nord*, 2010, budget de 75 000 \$ CA pour la tâche 3; *Renforcement des capacités d'amélioration de l'hygiène du milieu dans les collectivités vulnérables d'Amérique du Nord*, 2011-2012, budget de 127 000 \$ CA pour la tâche 1; *Application du programme AirNow-International en Amérique du Nord*, 2013-2014, budget de 250 000 \$ CA.

# Résultats et réalisations

L'évaluation des travaux menés par la CCE de 2010 à 2015 dans le cadre du système d'AirNow et en fonction des plans stratégique et opérationnel de la Commission, des documents publiés, des documents de projet et des entrevues avec des spécialistes illustre les effets à long terme des projets, dont les suivants :

- L'accroissement de l'échange de données à l'échelle de l'Amérique du Nord, notamment sur la qualité de l'air ambiant, entre le Canada, le Mexique et les États-Unis, grâce au système AirNow-I, lequel offre une structure centralisée et un mécanisme de déclaration de données fiables en temps réel. Ces activités favorisent une meilleure évaluation de la qualité de l'air et la prise de décisions plus éclairées sur les plans infranational, national et continental, y compris dans les zones transfrontalières.
- L'amélioration de la gestion et de la validation des données et de la surveillance de la qualité de l'air au Mexique. Ce projet a en effet permis de renforcer les capacités des réseaux mexicains de surveillance de la qualité de l'air à produire des données et de l'information fiables. La gestion, l'analyse et la validation de ces données se sont améliorées, tout comme les capacités d'effectuer des prévisions concernant la qualité de l'air ambiant. Par ailleurs, la CCE a facilité des activités de partage de connaissances entre des organismes canadiens, mexicains et américains qui ont permis d'améliorer le *Sistema Nacional de Información de la Calidad del Aire* (Sinaica, Système national d'information sur la qualité de l'air) du Mexique.
- L'accroissement de la comparabilité et de la fiabilité des rapports sur la qualité de l'air au Mexique. En satisfaisant les exigences d'AirNow-I en ce qui a trait à l'uniformisation du format des données et des normes de qualité, ce pays a ainsi pu rendre publiques davantage de données tangibles et fiables sur la qualité de l'air, contribuant ainsi à une plus grande transparence, à une meilleure comparabilité de l'information sur la qualité de l'air ambiant sur les plans national et international, à la promotion de la santé dans les collectivités et à l'amélioration de l'hygiène du milieu dans celles qui sont vulnérables en Amérique du Nord.
- Une plus grande disponibilité en temps opportun d'informations publiques sur la qualité de l'air qui permettent d'éclairer la prise de décisions. L'accessibilité à des données en temps réel sur la qualité de l'air au Mexique et une comparabilité accrue avec des données internationales, grâce à AirNow-I, procure aux intervenants et aux citoyens l'information voulue afin d'exiger des décisions plus transparentes relativement à la pollution atmosphérique.
- La facilitation de la constitution d'un indice de la qualité de l'air du Mexique. Ce projet a permis d'organiser plusieurs réunions de spécialistes canadiens, mexicains et américains, qui leur ont permis de discuter de lignes directrices et de méthodes en vue de constituer un tel indice au Mexique (dénommé *Índice AIRE y SALUD*). En 2019, ces travaux ont mené à l'établissement de cet indice en vertu de la norme nationale NOM-172-SEMARNAT-2019.
- De meilleures interventions lors d'épisodes influant sur la qualité de l'air. La plateforme AirNow-I et les outils d'analyse de la qualité de l'air qu'elle offre, dont AirNow-Tech, ont permis aux décideurs mexicains de mieux connaître les sources et les trajectoires de la pollution, et de choisir des mesures stratégiques permettant d'intervenir en cas d'épisodes de pollution.



# Recommandations

À partir des conclusions et des enseignements tirés de cette évaluation, ainsi que des informations fournies par les personnes interrogées, les points suivants constituent des recommandations prioritaires relativement aux autres travaux que la CCE et ses partenaires effectueront dans ce domaine :

- Mettre en place une tribune sur les politiques en matière de qualité de l'air, qui servira à favoriser une coopération trinationale et permettra de superviser et de coordonner les futurs travaux menés à l'égard de la qualité de l'air ambiant.
- Continuer de soutenir les activités visant à faire progresser l'intégration de l'information environnementale au Canada, au Mexique et aux États-Unis. À cette fin, il serait extrêmement pertinent de reprendre les discussions nationales et trinationales sur la surveillance de la qualité de l'air afin de trouver des solutions, de collaborer davantage au renforcement des capacités et à l'échange de l'expérience acquise avec d'autres villes mexicaines, et d'étendre la collecte de données à toute l'Amérique du Nord.
- Promouvoir l'établissement périodique de rapports comparatifs de surveillance de la qualité de l'air sur le plan trinational. Les mesures nationales et binationales ont surtout consisté à analyser les régions frontalières, mais elles devraient s'étendre à l'échelle de l'Amérique du Nord. Pour ce faire, il serait important d'intégrer pleinement l'analyse des questions trinationales liées à la qualité de l'air dans le programme de travail concerté de la CCE, en plus d'autres questions connexes, dont le contrôle et l'inventaire des émissions.
- Garantir la disponibilité des documents de formation élaborés durant le projet afin de soutenir les États mexicains qui doivent composer avec une diminution des capacités du personnel, et de permettre le partage des connaissances avec d'autres régions du Mexique dont les réseaux de surveillance de la qualité de l'air sont plus rudimentaires.
- Le Mexique devrait évaluer les principaux problèmes auxquels font face plusieurs de ses réseaux de surveillance de la qualité de l'air, tant sur le plan technique qu'en matière de personnel.
- Le Mexique devrait recourir à des mécanismes réglementaires ou à d'autres instruments afin de renforcer les structures des plus petits États du pays, car cela permettrait, au fil du temps et d'un gouvernement à un autre, d'assurer la continuité de leurs activités de surveillance de la qualité de l'air. Ils pourraient ainsi diminuer la rotation du personnel, optimiser les ressources et conserver les capacités dont ils se sont dotés.
- Le Mexique devrait permettre la connexion à AirNow-I de son système national d'information sur la qualité de l'air (Sinaica), ainsi que la transmission directe de données, afin qu'un plus grand nombre de villes puissent téléverser directement leurs données sur la qualité de l'air. La validation des données du Sinaica et leur transmission ont bénéficié d'importantes améliorations depuis 2010.
- Communiquer aux organismes fédéraux du Mexique de l'information sur l'*Air Quality System* (AQS, Système de surveillance de la qualité de l'air) de l'*Environmental Protection Agency* (EPA, Agence de protection de l'environnement) des États-Unis, ainsi qu'à propos de la collecte de données sur la qualité de l'air, et des mécanismes de déclaration de ces données et d'application de la loi auxquels ont recours les organismes étatiques, locaux et tribaux qui se consacrent à la lutte contre la pollution atmosphérique.
- Dans le cadre du programme AirNow-I, l'EPA devrait envisager l'affichage de plusieurs indices de la qualité de l'air afin de minimiser la confusion au sein de la population mexicaine et d'accroître la comparabilité des données des trois pays. Les personnes interrogées pour les besoins de cette évaluation ont recommandé de normaliser la déclaration des données en unités de concentration.
- Établir un mécanisme de soutien technique concernant le système AirNow-I, par exemple dans le cadre d'un programme trinational d'aide technique, afin de pouvoir gérer les problèmes que suscitent les flux de données et la connectivité entre AirNow-I et les réseaux mexicains de surveillance de la qualité de l'air.

